



Le 07 juillet 2020

Pilotage et organisation de l'État territorial au niveau départemental :

Le temps de (re)poser les bonnes questions

Depuis le début du confinement, en présentiel dans les services, en télétravail, en travail à distance, ou en autorisation spéciale d'absence, dans des conditions souvent très difficiles, **chaque agent des Directions Départementales Interministérielles à son niveau a répondu « présent »**. Toutes et tous ont contribué à la continuité du service public, à la sécurité de nos concitoyens, et à la lutte contre la propagation du COVID 19.

La prochaine crise sera peut-être à nouveau financière, sanitaire, alimentaire, agricole, environnementale, peut être liée à des mouvements sociaux d'ampleur inégalée, à un accident industriel majeur. **Avec une certitude : elle concernera directement les champs de compétence exercés en DDI.**

Pour les organisations représentatives au Comité Technique des DDI, **l'heure n'est pas à la reprise des réformes telles qu'engagées avant la crise, l'heure est à la définition des enseignements qui doivent en être tirés**. De plus, **les nouvelles orientations du Gouvernement méritent d'être connues**, notamment sur les questions de décentralisation, susceptibles d'impacter les missions de l'Etat assurées par l'administration déconcentrée dont les DDI et, par voie de conséquence, son organisation.

Ainsi, **les organisations représentatives au CT des DDI demandent que les travaux du CT des DDI** prévu le 9 juillet prochain, s'il devait être maintenu dans le contexte du remaniement gouvernemental, **soient prioritairement consacrés au retour d'expérience de la gestion de la crise sanitaire du COVID19 dans les DDI et à la mise en place groupes de travail pour en tirer les enseignements**. Cet exercice doit s'inscrire comme un premier élément en vue d'un bilan contradictoire et approfondi de la crise sanitaire et ses impacts sur l'organisation et les conditions de travail. **La Réate, les différentes réformes réalisées depuis 2010 et l'organisation des services de l'Etat telle qu'envisagée par la réforme en cours, doivent aussi être évaluées à la lumière de cette crise**. Il faudra en particulier s'intéresser aux fonctions support, avant création des SGC.

Enfin, **les organisations représentatives au CT des DDI demandent la suspension du projet de rattachement du pilotage des DDI auprès du seul ministère de l'Intérieur**, ce qui serait contre-productif **pour le portage de l'ensemble des politiques de l'État au niveau départemental**, que ce soit hors ou en période de crise.

Sur l'ensemble de ces sujets, les organisations syndicales représentatives au CT des DDI demandent audience au nouveau Premier ministre en tant que président de cette instance.